

Convocation du 12/11/2024

Publication le 20/11/2024

Conseillers en exercice : 43

Présents : 30

Quorum : 22

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Dix Huit Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 29_181124

**OBJET : ENFANCE,
EDUCATION, JEUNESSE ET
ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation des tarifs pour l'utilisation de St Vincent-les-Forts par les adultes et les groupes extérieurs pour l'année 2025

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Madame Monique MOISE-HIRMANN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI

formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Brigitte AMOROS (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Zarick KOURICHI), Monsieur Jérémy PANGOURASSOU (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Monsieur Matthieu HERMANT)

ABSENTS :

Madame Joëlle MELIN, Madame Michèle BOUGEAREL

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_29-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024

Délibération n°29_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

Madame Sophie AMARANTINIS rapporte :

Le Centre de vacances de Saint-Vincent-les-Forts accueille des groupes tout au long de l'année (groupes composés d'adultes et/ou d'enfants) dans un cadre propice à la découverte de la montagne.

Chaque année, une délibération cadre rassemble pour une année civile, les tarifs pratiqués pour l'ensemble des activités municipales en direction des enfants et des jeunes. En dehors du dispositif municipal d'accueil périscolaire, de loisirs et de vacances, une grille tarifaire complémentaire est nécessaire pour la prise en compte d'accueil de groupes extérieurs.

Une délibération spécifique à ces accueils est donc proposée chaque année.

Les tarifs couvrent uniquement les frais de repas et d'hébergement correspondant aux formations, séminaires, stages d'oxygénation, mini séjours ou événements ponctuels intervenant sur le Centre de vacances.

Cette délibération propose d'approuver les tarifs pour l'année 2025 tenant compte de l'évolution de l'indice INSEE.

	Tarifs 2024	Propositions 2025
Adultes		
Déjeuner	15,64 €	15,85 €
Dîner	15,64 €	15,85€
Nuit	21,57 €	21,85€
Petit déjeuner	7,19 €	7,30 €
Soit en Pension Complète	60,04 €	60,85 €

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_29-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024



Délibération n°29_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

	2024	2025
Enfants < ou = à 12 ans		
Déjeuner	10,84 €	11,00 €
Dîner	10,84 €	11,00 €
Nuit	15,77 €	15,95 €
Petit déjeuner	6,51 €	6,60 €
Soit en Pension Complète	43,96 €	44,55 €

Colonie hors Aubagne	60,28 €	60,95 €
Classes de découverte hors Aubagne	55,12 €	55,75 €

Associations aubagnaises et autres activités municipales	55,25 €	55,90 €
--	---------	---------

Stages de formation animation	36,30 €	36,70 €
Location de la salle à manger par jour	450,20 €	455,15 €

Location d'une salle d'activité par jour	149,87 €	151,55 €
Repas exceptionnel par personne	22,49 €	22,75 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_29-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024



Délibération n°29_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

VU l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Ville d'accueillir des groupes sur le centre de vacances hors du calendrier municipal des classes de découverte et séjours d'été,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER l'application des tarifs à compter du 1^{er} Janvier 2025 ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER le Maire à signer toutes les conventions et les documents nécessaires à la mise à disposition du Centre et de ses prestations.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_29-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024

